


RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS  
VERSÉES AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 309 034 euros (Trois cent neuf mille trente quatre euros).

Fait à Paris, le 15 mars 2013



*Jean-Marie PALUEL-MARMONT*  
*Président-Directeur Général*